

# RECHERCHE DE PATHOGÈNES PRÉSENTS CHEZ LES TIQUES

Collecte de tiques  
avril-octobre 2021

-

# QUI NOUS SOMMES

---

Sciensano, ce sont plus de 950 collaborateurs qui s'engagent chaque jour au service de la santé.

Comme notre nom l'indique, la science et la santé sont au coeur de notre mission. Sciensano puise sa force et sa spécificité dans une approche holistique et multidisciplinaire de la santé. Plus spécifiquement, nos activités sont guidées par l'interconnexion indissociable de la santé de l'homme, de l'animal et de leur environnement (le concept « One health » ou « Une seule santé »). Dans cette optique, en combinant plusieurs angles de recherche, Sciensano contribue d'une manière unique à la santé de tous.

Sciensano s'appuie sur plus de 100 ans d'expertise scientifique.

**Sciensano**  
**Epidémiologie et santé publique - Epidémiologie des maladies infectieuses**

**mars 2023 - Bruxelles - Belgique**  
**Numéro de référence interne : D/2023.14.440/26**

■  
  
GEEBELEN L.<sup>1</sup>  
•  
PHILIPPE C.<sup>2</sup>  
•  
HERMY M.<sup>1</sup>  
•  
MORI M.<sup>2</sup>  
•  
LERNOUT T.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Sciensano, Epidémiologie des maladies infectieuses, Bruxelles

<sup>2</sup> Sciensano, Bactériologie vétérinaire, Bruxelles

Laurence Geebelen • T+32 2 64255 66 • laurence.geebelen@sciensano.be

## Remerciements

*Nous remercions les nombreuses personnes qui ont participé à la collecte de tiques ! Sans elles, cette étude n'aurait pas été possible. L'identification des tiques a été réalisée par par Camille Philippe, Marie Hermy, Laurence Geebelen et Marcella Mori (toutes de Sciensano) avec l'aide de Raphaël Rousseau (UCLouvain). L'extraction d'acides nucléiques et les analyses PCR ont été réalisées par Camille Philippe, Martine Marin et Damien Desqueper. Merci également à François Dufrasne (Sciensano) et Hein Sprong et Manoj Fonville du Rijksinstituut voor Volksgezondheid en Milieu (RIVM) aux Pays-Bas pour leur contribution à la recherche sur les pathogènes des tiques.*

*L'étude a été financée par l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ) et l'Agence flamande Zorg en Gezondheid.*



## Messages clés :

- Entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 octobre 2021, 1 294 tiques ont été collectées grâce à la collaboration de nombreux citoyens. Pour 1 094 tiques répondant aux critères d'inclusion (notamment retirées après une morsure sur un humain pendant la période de l'étude), l'espèce de tique et le stade de développement ont pu être déterminés. Parmi celles-ci, 972 tiques ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie, pour détecter la présence d'agents pathogènes.
- Les personnes ont surtout été mordues par des tiques *Ixodes ricinus* (ou tiques du mouton) (99 % des tiques incluses), mais aussi occasionnellement par des tiques *Ixodes hexagonus* et *Dermacentor reticulatus*. La majorité des tiques (82 %) étaient au stade de nymphe.
- Environ 10 % des nymphes et des tiques adultes étaient infectées par *Borrelia burgdorferi* sensu lato (s.l.), la bactérie qui peut causer la borréliose de Lyme. Comme attendu, les tiques adultes (18 %) étaient plus souvent infectées que les nymphes (8,5 %). Des tiques infectées ont été trouvées dans toutes les provinces, ce qui signifie que l'on peut contracter la borréliose de Lyme partout en Belgique.
- De même qu'en 2017, le virus de l'encéphalite à tiques n'a pas été trouvé dans les tiques.
- Les autres agents pathogènes transmis par les tiques étudiés ont été trouvés dans 1,5 à 4,7 % des tiques, à l'exception de la bactérie *Rickettsia helvetica* (dont la pathogénicité n'est pas encore claire), qui a été trouvée dans 13 % des tiques.
- Comparé à 2017, la proportion de tiques infectées par *B. burgdorferi* s.l. n'a pas augmenté. Par contre, la proportion de tiques infectées par *Anaplasma phagocytophilum* et *Rickettsia helvetica* est plus élevée en 2021. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour déterminer s'il s'agit de fluctuations annuelles ou s'il y a un réel changement de tendance.
- L'étude, réalisée pour la deuxième fois, confirme donc à nouveau que les tiques qui mordent les humains peuvent être porteuses de pathogènes autres que la bactérie *Borrelia*. Les médecins doivent donc être attentifs à d'éventuels signes de maladie après une morsure de tique, autres que le cercle rouge typique de la borréliose de Lyme.

## INTRODUCTION

En 2017, l'institut de santé belge Sciensano a mené pour la première fois une étude sur la présence d'agents pathogènes dans les tiques ayant mordu un être humain. Cette étude a été répétée en 2021 pour suivre les éventuelles tendances au cours du temps. Afin de collecter des tiques pour l'étude, un appel à la population a été fait pour envoyer par la poste des tiques prélevées sur des personnes, accompagnées d'un court questionnaire à remplir en ligne sur le site web TiquesNet, pour savoir où et dans quel contexte ou circonstances la morsure a eu lieu.

Vous trouverez ci-dessous les résultats de cette étude.

## RÉSULTATS

### 1. NOMBRE DE TIQUES

Entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 octobre 2021, 1 294 tiques ont été collectées. Cependant, toutes les tiques n'ont pas pu être incluses dans l'étude car 113 tiques ne répondaient pas aux critères d'inclusion ; par exemple, elles provenaient d'une morsure sur un animal, elles ont été contractées en dehors de la période d'étude ou les informations disponibles sur la morsure de la tique étaient insuffisantes. D'autres tiques n'ont pas pu être incluses parce que l'identification de l'espèce de tique ou du stade de développement (larve, nymphe, femelle adulte ou mâle adulte) n'était pas possible, entre autres parce

que la tique était complètement aplatie ou que la partie buccale (permettant l'identification) était manquante (n = 87).

Toutefois, ces tiques ont été utilisées, entre autres, pour affiner la technique d'extraction des acides nucléiques (ADN/ARN) des tiques et optimiser les analyses de la présence d'agents pathogènes.

Au total, le nombre de tiques dont l'espèce et le stade de développement ont pu être déterminés était de 1 094 et 972 tiques ont pu être analysées plus en détail pour détecter la présence de pathogènes. En raison d'une erreur de la poste, 122 tiques ont été exclues de ces analyses, car elles ne sont arrivées à Sciensano qu'après un à quatre mois. Au total, le nombre de tiques examinées en 2021 était inférieur à celui de 2017 (n = 1 599), où beaucoup plus de tiques avaient été envoyées (n = 3 751). Mais en 2021, beaucoup moins de tiques ont dû être exclues proportionnellement, car les directives relatives à l'envoi des tiques ont été mieux suivies et le questionnaire a été mieux rempli.

Dans l'ensemble, on peut dire que les tiques sont bien connues puisque seule un envoi ne contenait pas de tique mais un insecte.

La Figure 1 donne un aperçu du nombre de tiques soumises et de leur utilisation.

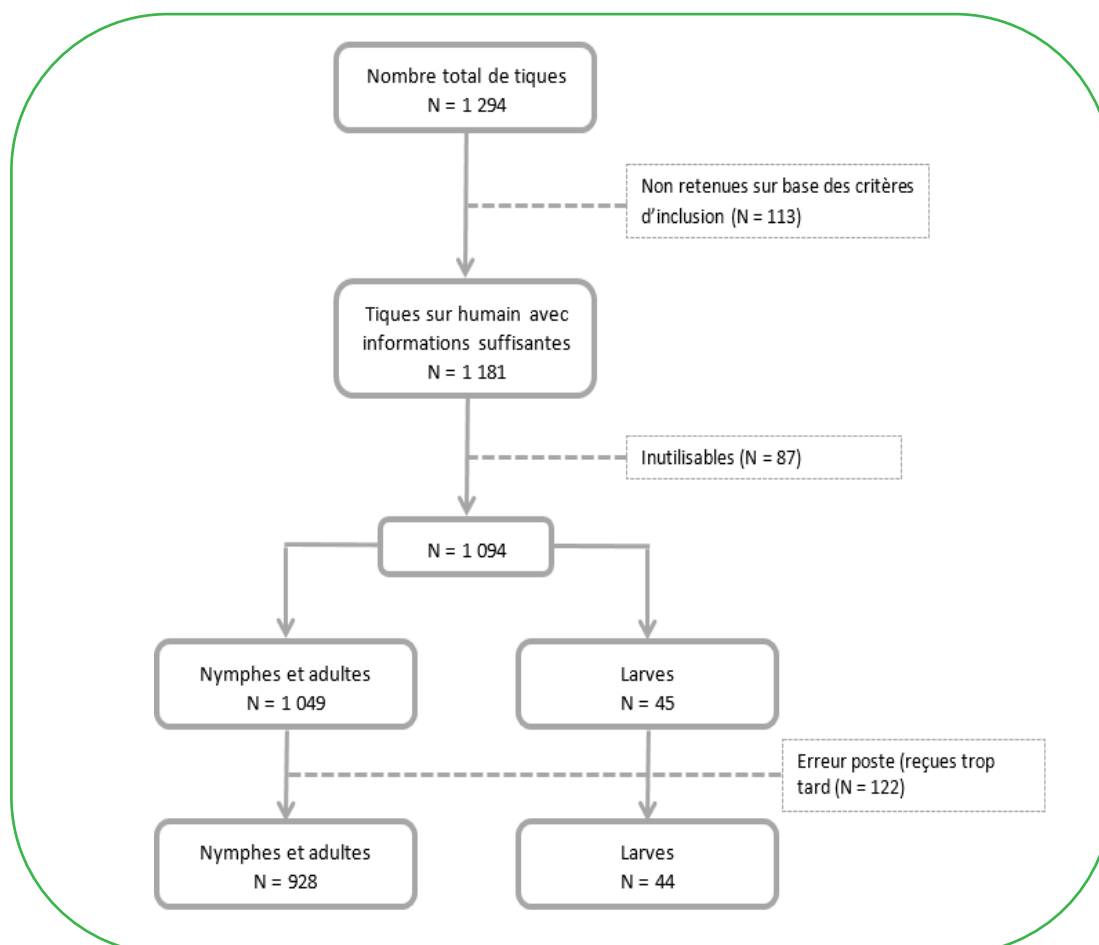


Figure 1: Nombre de tiques collectées et leur utilisation dans l'étude

Le nombre de tiques envoyées par mois suit la distribution du nombre de morsures de tiques notifiées en 2021, tel qu'enregistré sur TiquesNet, avec le plus grand nombre de tiques collectées en mai, juin (pic) et juillet (Figure 2). Ceci correspond à la période où les tiques sont actives et où plus de gens sortent dans la nature (beau temps et/ou vacances).

Les tiques ont été collectées dans toute la Belgique, avec le plus grand nombre de tiques envoyées provenant de la province du Brabant flamand, suivie d'Anvers et de la Flandre orientale. Ce sont également les provinces où le plus grand nombre de morsures de tiques ont été signalées via TekenNet en 2021.

## 2. TYPES DE TIQUES ET STADE

Sur les 1 094 tiques qui ont pu être identifiées, 1 080 (99 %) appartenaient à l'espèce *Ixodes ricinus* (ou tique du mouton), qui est donc l'espèce de tique la plus fréquemment rencontrée chez l'homme. C'était également le cas dans l'étude en 2017, dans d'autres études en Belgique et dans des études dans les pays voisins. Les autres espèces de tiques trouvées étaient *Ixodes hexagonus* (n = 9, 0,8 %), dans les provinces du Brabant flamand, de la Flandre orientale et de la Flandre occidentale (information manquante pour une tique), et *Dermacentor reticulatus* (n = 4, 0,5 %) dans les provinces de la Flandre occidentale et de la Flandre orientale (deux sans information). Sept tiques molles de l'espèce *Argas reflexus* ont également été envoyées en 2021, toutes par la même personne.

La majorité des tiques étaient des nymphes (896 ou 82 %), suivies par les tiques adultes (14 %) et les larves (4 %) (Figure 2). Ces chiffres diffèrent légèrement comparé à l'année 2017, où il y avait proportionnellement moins de nymphes (77 % du nombre total de tiques), mais ils se situent dans les valeurs rapportées dans des études menées dans d'autres pays.

Proportionnellement, plus de nymphes ont été envoyées au début de la saison des tiques qu'à la fin de la saison (Figure 2).

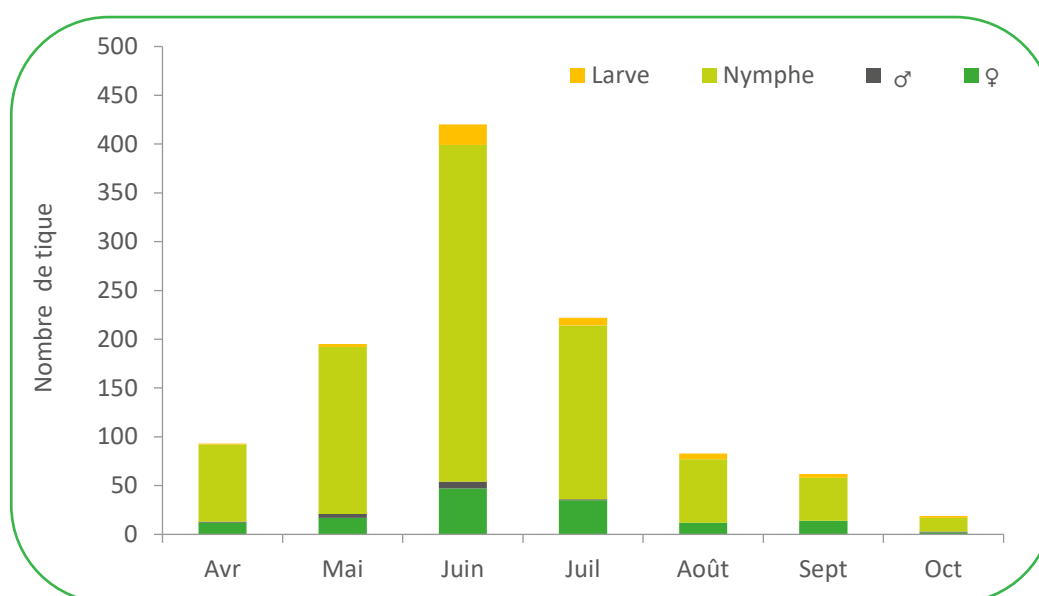


Figure 2 : Nombre de tiques examinées par stade et par mois de la morsure de tique

### 3. PRÉSENCE DE PATHOGÈNES

Après identification de l'espèce de tique, les acides nucléiques (ADN/ARN) ont été extraits pour analyse PCR au laboratoire de bactériologie vétérinaire de Sciensano.

#### 3.1. Résultats généraux

Le Tableau 1 montre les résultats du pourcentage de tiques infectées par type de pathogène et par province, pour les 792 nymphes et 136 tiques adultes analysées. Comme le nombre de tiques étudiées est faible pour certaines provinces, et que les intervalles de confiance sont donc parfois très larges, il est difficile de comparer les provinces et aucune conclusion ne peut être tirée à ce sujet. Il est donc recommandé de ne considérer que les résultats au niveau national et régional (Flandre et Wallonie).

Province (nombre de tiques analysées)	Pourcentage de tiques infectées par agent pathogène 2021 (intervalle de confiance à 95 %)					
	<i>Borrelia burgdorferi</i> s.l.	<i>Anaplasma phagocytophilum</i>	<i>Borrelia miyamotoi</i>	<i>Neohhrlichia mikurensis</i>	<i>Babesia</i> spp.	<i>Rickettsia helvetica</i>
Bruxelles (n = 8)	12,5 % (1,7-53,7)	0 %	0 %	0 %	0 %	12,5 % (1,7-53,7)
Anvers (n = 107)	13,1 % (7,9-20,9)	2,8 % (0,9-8,3)	4,7 % (2-10,7)	4,7 % (2-10,7)	1,9 % (0,5-7,2)	16,8 % (10,9-25,1)
Limbourg (n = 91)	14,3 % (8,5-23,1)	5,5 % (2,3-12,5)	2,2 % (0,6-8,4)	6,6 % (3-13,9)	3,3 % (1,1-9,7)	17,6 % (11,1-26,8)
Brabant flamand (n = 108)	7,4 % (3,7-14,1)	3,7 % (1,4-9,5)	2,8 % (0,9-8,3)	2,8 % (0,9-8,3)	0,9 % (0,1-6,3)	9,3 % (5,1-16,4)
Flandre orientale (n = 121)	8,3 % (4,5-14,7)	8,3 % (4,5-14,7)	3,3 % (1,2-8,5)	1,7 % (0,4-6,4)	0,8 % (0,1-5,6)	14,9 % (9,6-22,4)
Flandre occidentale (n = 50)	6 % (1,9-17)	0 % (0-7,1)	0 %	0 %	0 %	16 % (8,2-28,9)
Flandre (n = 477)	10,1 % (7,7-13,1)	4,6 % (3,1-6,9)	2,9 % (1,7-4,9)	3,4 % (2,1-5,4)	1,5 % (0,7-3)	14,7 % (11,8-18,1)
Brabant wallon (n = 77)	13 % (7,1-22,5)	1,3 % (0,2-8,6)	2,6 % (0,7-9,8)	2,6 % (0,7-9,8)	2,6 % (0,7-9,8)	6,5 % (2,7-14,7)
Liège (n = 110)	9,1 % (5-16,1)	7,3 % (3,7-13,9)	2,7 % (0,9-8,1)	4,5 % (1,9-10,5)	0 %	11,8 % (7-19,3)
Luxembourg (n = 104)	6,7 % (3,2-13,5)	6,7 % (3,2-13,5)	2,9 % (0,9-8,6)	3,8 % (1,5-9,8)	1 % (0,1-6,5)	16,3 % (10,4-24,7)
Namur (n = 61)	18 % (10,3-29,7)	1,6 % (0,2-10,7)	3,3 % (0,8-12,2)	0 %	1,6 % (0,2-10,7)	6,6 % (2,5-16,2)
Hainaut (n = 54)	5,6 % (1,8-15,9)	3,7 % (0,9-13,6)	1,9 % (0,3-12)	0 %	5,6 % (1,8-15,9)	13 % (6,3-24,8)
Wallonie (n = 406)	10,1 % (7,5-13,4)	4,7 % (3-7,2)	2,7 % (1,5-4,8)	2,7 % (1,5-4,8)	1,7 % (0,8-3,6)	11,3 % (8,6-14,8)
<b>Total* (n = 928)</b>	<b>9,9 %</b> (8,2-12)	<b>4,7 %</b> (3,5-6,3)	<b>2,9 %</b> (2-4,2)	<b>2,9 %</b> (2-4,2)	<b>1,5 %</b> (0,9-2,5)	<b>13,3 %</b> (11,2-15,6)
* Pour 37 tiques, la province où la morsure de tique a eu lieu n'est pas précisée						

Tableau 1 : Pourcentage de tiques infectées (et IC à 95 %) par agent pathogène, par province et par région, 2021



Seules deux tiques infectées ont été identifiées dans la région de Bruxelles (une avec *Borrelia burgdorferi* s.l. et une avec *Rickettsia helvetica*), mais le nombre total de tiques examinées était très faible (n = 8).

Une tique (de la province de Namur) était infectée par la bactérie *Francisella tularensis*, responsable de la tularémie (non étudiée en 2017).

Comme en 2017, aucune tique analysée n'a été infectée par le virus de l'encéphalite à tiques.

Cinq pour cent des tiques adultes et des nymphes (44/928) étaient infectées par deux pathogènes et seules trois tiques étaient porteuses de trois pathogènes. La coinfection la plus fréquente était *Borrelia burgdorferi* s.l. + *Neorlichia mikurensis*, ce qui correspond aux résultats de 2017.

Parmi les larves, deux étaient infectées par *Babesia* spp, une par *Rickettsia helvetica* et une par *Anaplasma phagocytophilum*. Aucune des larves n'était infectée par *Borrelia burgdorferi* s.l., ce qui n'est pas surprenant puisqu'une larve n'est infectée par cette bactérie que lorsqu'elle prend son premier repas de sang (pas de transmission de la femelle adulte aux œufs).

### 3.2. Pathogènes par espèce de tique

Sur les huit tiques *Ixodes hexagonus*, une femelle adulte était infectée par la bactérie *Borrelia burgdorferi* s.l., et une nymphe par *Rickettsia helvetica*. Sur les cinq tiques *Dermacentor reticulatus*, trois étaient infectées par *Rickettsia raoultii*. Cette bactérie a également été trouvée dans deux des cinq tiques *Dermacentor reticulatus* dans notre étude de 2017, ainsi que dans certains autres pays. Un petit nombre d'infections par cette bactérie chez l'homme a été décrit, notamment en France. Cependant, pour ces deux dernières espèces de tiques, il s'agit d'un petit nombre de tiques étudiées.

### 3.3. Focus sur *Borrelia burgdorferi* s.l.

Comme attendu, les bactéries *Borrelia burgdorferi* s.l. ont été trouvées plus souvent dans les tiques adultes (18 %) que dans les nymphes (8,5 %). Cela s'explique par le fait que les tiques adultes ont déjà pris un repas sanguin supplémentaire sur un hôte, ce qui les rend plus susceptibles d'être infectées.

Aucune différence n'est observée dans le pourcentage de tiques infectées lors de morsures encourues dans différents types d'environnement (parcs, forêts, champs, jardins ou autres zones naturelles), au cours de différents mois et en fonction de l'âge de la personne mordue. Cependant, le nombre de tiques par groupe est souvent faible, ce qui rend difficile la mise en évidence de différences statistiquement significatives.

Le pourcentage de tiques infectées était plus élevé pour les morsures de tiques contractées lors d'activités de loisirs (10,5 %) que pour celles contractées lors d'une activité professionnelle (2,9 %), mais là encore, le nombre de tiques de ce dernier groupe était très faible (n = 38) et la différence n'est pas statistiquement significative.

Sur la base de différences génétiques, on distingue au moins 20 espèces différentes de bactéries *Borrelia burgdorferi* s.l., dont quelques-unes seulement peuvent entraîner une maladie chez l'homme. En Europe, il s'agit de *Borrelia afzelii*, *Borrelia garinii*, *Borrelia burgdorferi* sensu stricto (s.s.), *Borrelia spielmanii* et *Borrelia bavariensis*. Ces différentes espèces peuvent toutes causer un érythème migrant (la tache rouge grandissante, le symptôme le plus fréquent de la borréliose de Lyme) et sont en outre spécifiquement associées à un tableau clinique particulier. Par exemple, l'espèce *Borrelia afzelii* est généralement associée à des symptômes cutanés, *Borrelia burgdorferi* s.s. à une arthrite et *Borrelia garinii* à des symptômes le plus souvent neurologiques. D'après les données recueillies aux Pays-Bas, *Borrelia bavariensis* semble être davantage associée à des formes plus sévères de la maladie.

L'espèce la plus fréquente dans cette étude était *Borrelia afzelii*, qui a été trouvée dans 68 % des tiques infectées par *Borrelia* pour lesquelles le sous-type a pu être déterminé (n = 25). *Borrelia burgdorferi* s.s. était présent dans 16 % des tiques infectées par les *Borrelia*, *Borrelia garinii* dans 8 % et *Borrelia bavariensis* et *Borrelia valaisiana* dans 4 %. Toutefois, le rôle de cette dernière espèce dans la maladie de Lyme n'est pas encore clair. Les résultats doivent être interprétés avec prudence en raison du faible nombre de tiques pour lesquelles le sous-type a pu être déterminé.

### 3.4. Comparaison avec 2017

En comparant les résultats nationaux du pourcentage de tiques infectées sur les tiques collectées en 2021 avec l'étude sur les tiques collectées en 2017, aucune augmentation n'a été constatée dans le nombre de tiques infectées par *Borrelia burgdorferi* s.l. (Tableau 2 et Figure 3). En revanche, une augmentation a été constatée pour *Anaplasma phagocytophilum* et *Rickettsia helvetica*. Toutefois, les résultats doivent être interprétés avec prudence (voir la discussion des résultats ci-dessous).

Pathogène	2017	2021
<i>B. burgdorferi</i> s.l.	13,9 % (12,2-15,7)	9,9 % (8,2-12)*
<i>A. phagocytophilum</i>	1,8 % (1,3-2,7)	4,7 % (3,5-6,3)**
<i>B. miyamotoi</i>	2,4 % (1,7-3,3)	2,9 % (2-4,2)
<i>N. mikurensis</i>	2,8 % (2,1-3,8)	2,9 % (2-4,2)
<i>Babesia</i> spp.	1,5 % (1,0-2,2)	1,5 % (0,9-2,5)
<i>R. helvetica</i>	6,8 % (5,6-8,2)	13,3 % (11,2-15,6)**
* Statistiquement significatif (P=0,004)		
** Statistiquement significatif (P<0,001)		

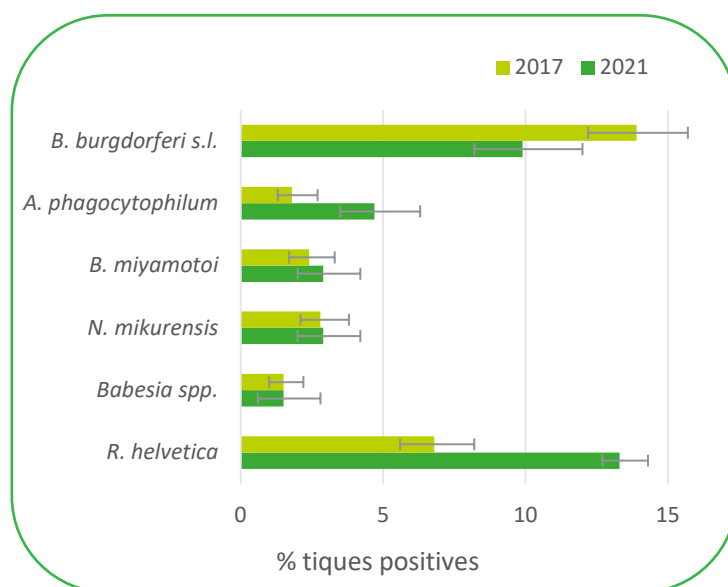


Tableau 2 et Figure 3 : Pourcentage de tiques infectées (et IC à 95 %) par agent pathogène en 2017 et 2021, Belgique

## DISCUSSION DES RÉSULTATS

Dans cette étude, des tiques collectées après morsure d'un être humain, pendant plusieurs mois à l'échelle nationale, ont été analysées afin d'étudier les pathogènes présents. L'étude repète une recherche faite sur des tiques collectées en 2017.

Le pourcentage de tiques infectées par une bactérie pouvant causer la **borréliose de Lyme** en Belgique est estimé à 10 % en 2021. Ce pourcentage est inférieur à celui trouvé dans l'étude de 2017, où 14 % des tiques étaient infectées. Cependant, on ne peut pas parler avec certitude d'une diminution car il peut s'agir de variations annuelles, notamment dues aux conditions météorologiques. Certains pays européens ont observé une diminution de la prévalence de *Borrelia* dans les tiques au fil du temps ces dernières années (par exemple les Pays-Bas et la Pologne), mais d'autres non (par exemple l'Allemagne). Des études antérieures menées en Belgique (sur un plus petit nombre de tiques prélevées dans la nature et/ou dans un lieu spécifique) ont également fait état de taux très variables, allant de 3 % à 37 %.

De même qu'en 2017, des tiques infectées ont été trouvées dans toutes les provinces, réaffirmant que l'on peut contracter la borréliose de Lyme partout en Belgique. Comme attendu, les tiques adultes sont plus souvent infectées que les nymphes. Toutefois, les nymphes étant beaucoup plus petites, elles sont souvent remarquées plus tard et restent donc plus longtemps présentes sur la personne mordue, ce qui augmente le risque de transmission de la bactérie. Il est donc très important de vérifier soigneusement l'absence de morsures de tiques sur l'ensemble du corps après toute exposition éventuelle.

Le taux d'infection des tiques par *Borrelia burgdorferi* s.l. est inférieur à 20 % tant en Flandre qu'en Wallonie, de sorte qu'un traitement antibiotique préventif après une morsure de tique n'est pas recommandé (voir les [recommandations Borréliose de Lyme](#) du Belgian Antibiotic Policy Coordination Committee (BAPCOC)).

Les autres agents pathogènes recherchés ont été trouvés moins fréquemment, à l'exception de la bactérie *Rickettsia helvetica*, qui a été trouvée dans 13 % des tiques, ce qui est plus élevé que le pourcentage de l'étude en 2017 (7 %). Cependant, le rôle pathogène de cette bactérie n'est toujours pas clair. La bactérie est principalement considérée comme non pathogène, mais des patients présentant des conditions atypiques et bénignes (fièvre, éruptions cutanées et douleurs musculaires) ont été décrits en Europe, ainsi que certains cas avec une maladie plus sévère.

Le pourcentage de tiques infectées par *Anaplasma phagocytophilum* était également plus élevé qu'en 2017. Cette bactérie est très répandue chez les tiques et les animaux en Europe, mais les données sur les infections aiguës chez l'homme sont rares. Le nombre de cas est cependant probablement sous-estimé, car l'infection se développe souvent sans symptômes ou est sous-diagnostiquée en raison de symptômes aspécifiques.

Le taux d'infection des tiques par *Babesia*, *Borrelia miyamotoi* et *Neoehrlichia mikurensis* était compris entre 1,5 % et 2,9 %, ce qui est très similaire aux résultats de l'étude de 2017. Pour *Babesia* (1,5 %) et *Borrelia miyamotoi* (2,9 %), ces résultats sont également globalement similaires à ceux d'autres études portant sur des tiques trouvées dans la nature et des tiques prélevées sur des humains (entre 0 et 3-5 %). Pour *Neoehrlichia mikurensis*, ce taux est inférieur à celui de plusieurs autres études, portant à la fois sur des tiques capturées dans la nature et sur des tiques retirées de l'homme.

Dans l'ensemble, le taux d'infection pour ces agents pathogènes est faible et les infections chez l'homme se déroulent souvent sans symptômes ou avec des symptômes semblables à ceux de la grippe. Toutefois, ces infections peuvent être graves, en particulier chez les personnes souffrant de troubles immunitaires.

Les tiques (et les moustiques) peuvent également transmettre la bactérie *Francisella tularensis* à l'homme et causer la tularémie. Dans cette étude, la bactérie n'a été trouvée que dans une seule tique. Mais l'homme peut également être infecté par d'autres voies, comme le contact avec des animaux infectés (y compris les rongeurs, les lièvres, les lapins), l'inhalation de particules d'air contaminées (par exemple, lors de l'abattage d'un animal infecté), ou par contact avec des zones humides contaminées (par exemple, les boues contaminées par des animaux porteur de la maladie). Cependant, malgré les différentes sources d'infection possibles, le nombre de cas de tularémie en Belgique est très faible.

Comme en 2017, aucune tique n'a été infectée par le **virus de l'encéphalite à tiques**.

Lorsque l'on compare les résultats de l'étude menée sur des tiques collectées en 2017 et de l'étude actuelle sur des tiques collectées en 2021, il faut tenir compte du fait que les tiques des deux études ont été testées dans des laboratoires différents, ce qui peut avoir un impact sur les résultats. Toutefois, pour limiter cet impact, Sciensano a collaboré étroitement avec le RIVM (qui a fait les analyses en

2017), avec un transfert de la méthodologie pour les PCRs en utilisant les mêmes conditions et le même set d'amorces.

## CONCLUSIONS

Comme en 2017, tous les agents pathogènes examinés dans cette étude ont été trouvés dans des tiques prélevées sur des humains, à l'exception du virus de l'encéphalite à tiques. Après une morsure de tique, les médecins doivent donc être attentifs à des symptômes éventuels et agents pathogènes autres que la borréliose de Lyme seulement.

Toutefois, pour la plupart des agents pathogènes, le nombre de tiques infectées est faible et, dans l'ensemble, il ne semble pas y avoir de tendance à l'augmentation du nombre de tiques infectées. Il n'y a que pour *Rickettsia helvetica* et *Anaplasma phagocytophilum* que le nombre de tiques infectées a été plus élevé en 2021 qu'en 2017. Comme des fluctuations annuelles sont possibles, il est nécessaire de poursuivre la surveillance du nombre de tiques infectées en Belgique dans les années à venir afin de mieux décrire les tendances.

Pour prévenir les maladies transmises par les tiques, il est important d'éviter autant que possible les morsures et surtout de vérifier l'absence de morsures de tiques sur l'ensemble du corps après un contact avec la nature et le jardin. De cette façon, vous pourrez profiter sereinement d'activités de plein air dans la nature, qui ont un impact positif sur notre santé.

De plus amples informations sur la prévention et le contrôle sur le site de l'[AViQ](#).

## CONTACT

Laurence Geebelen - [Laurence.geebelen@sciensano.be](mailto:Laurence.geebelen@sciensano.be) - T +32 2 642 55 66

## PLUS D'INFORMATIONS

-

Rendez vous sur notre site internet

[www.tiquesnet.be](http://www.tiquesnet.be)

Ou contactez nous via

[tiquesnet@sciensano.be](mailto:tiquesnet@sciensano.be)

Sciensano - Juliette Wytsmanstraat 14 - 1050 Bruxelles - Belgique - T + 32 2 642 51 11 - T presse + 32 2 642 54 20 - [info@sciensano.be](mailto:info@sciensano.be) - [www.sciensano.be](http://www.sciensano.be)

Éditeur responsable : C. Léonard, Directeur général • Rue Juliette Wytsman 14 • Bruxelles • Belgique • D/2023.14.440/26